



**Réunion annuelle CDR37 du 29 Septembre 2023
ASCORI – 37120 RICHELIEU**

Début de réunion à 20h30

17 Clubs et Associations présents.
14 Clubs et Associations excusés.
13 Clubs et Associations absents

- **Approbation du procès-verbal de la réunion annuelle du 30 septembre 2022.**

Présents à la tribune pour intervention : Mr Olivier BOUVET Président du Comité Départemental FFA37, Mr Dominique JEANNEAU secrétaire du Comité Départemental FFA37, Mr Patrick BENOIST Président de la CDR37. Excusés Mr Nicolas PIN Vice-président de la Commission Nationale Running et Jean-Pierre DAVIAUD responsable de la gestion de la chronométrie Race Result CDR37.

- Le Président de la CDR37 prend la parole :
« Bonsoir à tous et tout d'abord nos remerciements pour votre présence si importante malgré encore des circonstances sanitaires particulières et nous remercions vivement l'association ASCORI pour son accueil dans cette belle ville historique de Richelieu.

Voici l'ordre du jour »:

- * **Rapports d'activité, moral et financier de la saison 2022/2023**
- * **Bilan de la saison**
- * **Nouvelles règlementations**
- * **Présentation et finalisation du Calendrier 2023/2024**
- * **Questions diverses**

« Je donne à présent la parole au Président du Comité FFA 37. »

- Olivier Bouvet, Président du Comité FFA37 prend la parole :
Se présente à l'assemblée et nous présente ensuite les priorités du comité :
Il lance un appel aux jeunes pour pérenniser les courses et le stade, rappel de la présence de la FFA par ses juges et son matériel. Il souhaite des échanges entre les clubs FFA et les organisateurs, assurer la sécurité des courses grâce au matériel existant. Olivier Bouvet adresse ses compliments à toute l'équipe de la CDR37 pour son dévouement et la bonne tenue de la commission.

Dominique Jeanneau confirme que les tarifs de location actuels (100€) sont reconduits pour 2023 / 2024 et informe que la somme d'argent acquise par ce biais servira à l'achat de matériel de remplacement et l'entretien de celui-ci.
Le président du Comité souligne ensuite son soutien à la CDR et n'a aucun doute sur la suite des événements hors stade, heureux du travail de l'équipe en place qui fait respecter le règlement FFA auprès des organisations du département.
Olivier Bouvet rappelle l'intérêt pour les associations de rejoindre la FFA, de la prise en compte par les clubs des formations FFA.

- **Présentation de l'évolution de la réglementation FFA (cf pièce jointe).**
- **Présentation des Bilans Financiers et Budget Prévisionnel 2022/2023 avec approbation (cf pièces jointes).**

- **Bilan et retour sur la saison 2022/2023 :**
- Dossier d'inscription organisation : doit impérativement être transmis complet et mis à jour sur CALORG et sur la plateforme Manifestations Sportives de la Préfecture d'Indre-et-Loire.
- Au sujet de la constitution des dossiers pour validation du comité FFA : bien respecter les délais (12 semaines avant la date de l'épreuve)
- La liste des documents obligatoires est disponible sur le site web : <https://www.cdr37.net/>, la consultation et le téléchargement numérique est possible.
- **Merci de prendre en compte ces remarques, pour éviter tout retard de traitement, rappel pour info, les dossiers sont traités à Tours.**
- Dossards : certains tarifs d'inscriptions restent prohibitifs, attention aux débordements vu la conjoncture économique actuelle.
- Sécurité : penser à gérer l'ouverture et fin de courses avec un véhicule ou 1 cycliste ou 1 coureur.
- Ravitaillements : prévoir en conséquence, anticiper une météo excessive par exemple.
- **Matériel :**
- Rappel : les horaires pour le retour du matériel en location : tous les mardis de 14h30 à 16h et la prise en charge entre 16h et 17h le même jour à la Maison des Sport à Tours-Nord.
- Montant de location du matériel : 100€
- **Rappel :** avec l'achat du chrono à puces, le nombre de caisses de protection devient important ; il faut donc prévoir une fourgonnette ou une remorque pour venir chercher le matériel. Respecter les horaires fixés par le Comité et merci de rendre le matériel dans le même état que vous l'avez trouvé. Tous les exemplaires du contrat de location sont disponibles sur le site de la CDR37.
- **Achats matériel :**
- Pour 2023, investissement prévu :
- Entretien du matériel existant
- Le système Race Result est utilisé régulièrement par 1 quarantaine d'organisations et potentiellement d'autres, cela nous impose des règles :
 - Prendre soin du matériel et signaler tout problème rencontré
 - Insister sur la gestion de distribution impérative des puces avec le dossard (dans pochette transparente ou enveloppe, rappel par affichage de la bonne mise en place des puces sur la chaussure)
 - Insister sur la mise en place de l'arrivée et de la récupération des puces (sécuriser par un barriérage pour filtrer les arrivées avec la récupération des puces) et surtout avoir un vrai suivi des relances sur les puces non rendues.
- **Intervention de Patrick BENOIST par procuration pour Jean-Pierre DAVIAUD qui est absent :**
- Entretien du matériel : Du mieux même si des pertes sont toujours constatées, et ne pas oublier le nettoyage !
- Des organisateurs de plus en plus autonomes et performants. Rappel : bien tester le matériel en simulation de course avant la course.
- Puces : Lorsque les puces CDR sont utilisées, bien faire les relances rapidement des puces perdues. De plus en plus de puces intégrées dans les dossards utilisés. Avantages : Plus simple d'utilisation, plus fiables sous la pluie, besoin de moins de bénévoles pour la gestion, Inconvénients : impact sur le développement durable et coût plus important.
- Formation du matériel sur demande (2h00 environ) puis se rendre sur 1 à 2 courses précédentes à la sienne au calendrier.
- Certificat médical : Rappel de vigilance (attention aux « vrais faux par exemple ») et rappeler la mention obligatoire « apte à la pratique de l'athlétisme ou la course à pied en compétition », mention aussi acceptée « apte au sport en compétition ».
- Rappel : les licences de triathlon ne sont plus acceptées depuis novembre 2018 sur les compétitions de course à pied.
- Bien compléter le cahier de suivi de course qui est trop rarement mis à jour !
- **Présentation du calendrier des Championnats départementaux 2024 :**
 - **10km à Tours – Foulées de l'Arche le 01/05**
 - **5km à Fondettes le 19/03**
 - **Marathon à Tours le 22/09**
 - **Trail court à Barrou (22km) le 04/03**
 - **Ekiden à Ballan-Miré le 26/03**
 - **Semi-Marathon, 24h, 100km : établi au bilan du 31/08/2024**

« Pour 2022/2023, à cause de la covid-19, la Préfecture d'Indre et Loire nous avait demandé de suspendre la mise en place des parcours de Trails permanents. Bonne nouvelle ! la validation de parcours « trails permanents » a repris en 2023 et confirmée à nouveau pour 2024. Les premiers parcours permanents sont en place depuis à Saint-Roch et Panzoult. A suivre pour Esvres et Bourgueil. Si vous êtes intéressés, merci de prévenir la CDR37 afin d'établir les modalités de fonctionnement (distances, calendrier, etc.). »

« Le challenge est reconduit en 2024, toujours en association avec le Conseil Départemental 37 (avec l'aide de Mme Olivier. »

« Pour conclure, je veux rester optimiste pour la prochaine saison. On sent que l'envie de repartir est là et d'ores et déjà car plus de cinquante épreuves sont inscrites au calendrier 2023 / 2024 ».

Mais la question actuelle concerne toujours la participation. « Si on fait le bilan depuis le début du mois de septembre, nous constatons un maintien moyen des concurrents et nous n'avons pas encore retrouvé les records de participation des années avant covid sur les épreuves. Le nombre de licenciés en club est également en baisse pour l'instant. »

Olivier Bouvet, le président du comité d'athlétisme 37, a justement rappelé le rôle des clubs FFA dans le développement du running et de l'athlétisme en général : « Mon objectif est de convaincre les associations de course à pied de rejoindre la FFA. Dans les clubs fédéraux, il y a des salariés, des entraîneurs formés notamment pour accueillir les jeunes. Je suis ouvert pour discuter avec les associations qui veulent franchir le pas. »

Dans un climat apaisé pour l'instant et une crise sanitaire dont on espère voir l'issue, l'année 2024 est donc pleine d'espoir pour le running en Indre-et-Loire. Le projet des parcours de trails permanents, soutenus par le Conseil départemental et parmi les cinquante épreuves déjà confirmées, de nouvelles épreuves font leur apparition.

Nous le constatons déjà, l'enthousiasme pour retrouver le dynamisme du running en Touraine est bel et bien là

- Le mot de la fin vient du Président du CDA37 : « félicitations à Patrick Benoist et toute l'équipe de la CDR, je leur apporte mon soutien et ma bienveillance dans la continuité du travail effectué jusqu'à présent. »
- La prochaine réunion annuelle est programmée en septembre 2024.
- Fin de la réunion à 22h30.

Le Président de la CDR37, Patrick BENOIST

